

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 29 janvier 2019

### **Empire gagne du terrain grâce à une décision clé sur les relations de travail en C.-B.**

- Une décision rend Empire plus concurrentielle en C.-B.
- Un programme de départ volontaire sera présenté aux employés admissibles de Safeway en C.-B.
- Un cadre est mis en place pour poursuivre l'expansion de FreshCo en C.-B.
- L'ouverture de 12 magasins FreshCo est confirmée en C.-B. et au Manitoba pour 2019.

Stellarton (N.-É.) – La société Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui poursuivre la mise en œuvre d'une décision sur les relations de travail rendue par un représentant spécial nommé par le gouvernement de la Colombie-Britannique. La décision fixe des modalités qui serviront de cadre de travail pour rehausser la rentabilité des magasins et permettre aux magasins conventionnels Safeway d'être concurrentiels en C.-B. Pour la Société, cette décision est également favorable au projet d'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien.

« Nous sommes en voie de transformer nos magasins de l'Ouest canadien. Nous avons amélioré nos normes, l'exécution et le marketing, a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. Nous sommes extrêmement fiers des progrès accomplis par nos collègues de la région. La décision rendue en C.-B. est un atout majeur qui nous aidera à améliorer notre service à la clientèle, les relations avec nos employés, notre rentabilité et notre souplesse dans l'Ouest. »

La décision rendue par le représentant spécial de la C.-B. permet à la Société d'offrir un programme de départ volontaire aux employés de longue date admissibles de Safeway en C.-B. Ce programme viendra accroître la souplesse et la stabilité dont la Société a besoin pour mieux gérer les coûts de main-d'œuvre et les coûts opérationnels en C.-B. La Société estime que le coût des départs volontaires avoisinera les 35 M\$, selon le nombre d'employés se prévalant de cette offre. Ce montant sera porté au bénéfice d'exploitation au troisième trimestre de l'exercice 2019.

Conformément à l'annonce faite pendant l'exercice 2018, Empire procède à l'expansion de son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien en convertissant environ 25 % de ses 255 magasins Safeway et Sobeys à gamme complète de services. L'ouverture de deux établissements au Manitoba a été annoncée en juillet 2018 et l'ouverture de dix établissements en C.-B. sera annoncée aujourd'hui.

Les cinq premiers magasins FreshCo de l'Ouest canadien devraient ouvrir leurs portes au printemps 2019 : trois en C.-B. et deux au Manitoba. Au total, sept autres magasins devraient voir le jour en C.-B. pendant le premier semestre de l'exercice 2020, selon les calendriers et les permis de construction. Par ailleurs, outre les cinq magasins qui ont déjà été fermés, la Société fermera cinq autres magasins au premier semestre de l'exercice 2020 pour commencer des travaux de construction. Les coûts liés à ces fermetures sont estimés à environ 10 M\$ et seront portés au bénéfice d'exploitation au troisième trimestre de l'exercice 2019.

Le syndicat a porté en appel certains éléments de la décision, mais la Société compte tout de même aller de l'avant et appliquer la décision.



Les 12 magasins FreshCo dont l'ouverture a été confirmée jusqu'à présent sont :

- Établissements de C.-B. – Abbotsford, Aldergrove, Chilliwack (centre-ville), Ladner, Maple Ridge, Mission, Richmond (Broadmoor et Blundell) et Surrey (Strawberry Hills et Newton).
- Établissements du Manitoba – Winnipeg (Kildonan et Jefferson).

## EMPIRE

La société canadienne Empire Company Limited (TSX : EMP.A) a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annuelles s'établissent à environ 24,6 G\$ et qui comptent pour 8,7 G\$ d'actifs, emploient environ 120 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca), ou le site Web de SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les prévisions de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que par l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative. Ces énoncés comprennent notamment ce qui suit :

- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien, y compris les attentes de la Société concernant les résultats d'exploitation et la rentabilité futurs, le montant et le calendrier des charges ainsi que le nombre, l'emplacement, la faisabilité et la date des conversions, ces éléments pouvant tous varier en fonction des calendriers et permis de construction, de la conjoncture économique et des relations de travail;
- Les attentes de la Société concernant ses activités dans l'Ouest canadien, y compris les résultats d'exploitation et la rentabilité futurs, la flexibilité, les plans de croissance, l'expansion des marques et les relations de travail, ces éléments pouvant varier en fonction de plusieurs facteurs, dont ceux énumérés sous la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion annuel de l'exercice 2018;
- Le montant et le calendrier des charges relatives aux départs volontaires, ces éléments pouvant varier en fonction de la participation des employés et des relations de travail.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, et notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2018.



Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

**Relations avec les médias**

Cynthia Thompson  
Vice-présidente,  
Communications et affaires générales  
Sobeys Inc.  
(902) 752-8371, poste 8455

**Relations avec les investisseurs**

Katie Brine, CPA, CA, EEE, CPIR  
Directrice, Relations avec les investisseurs  
Sobeys Inc.  
(905) 238-7124, poste 2092